



La SFCPCV clarifie la situation sur le schéma vaccinal HPV en France suite aux nouvelles recommandations de l'OMS

Suite aux nouvelles recommandations de l'OMS, la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale précise la position française sur le schéma vaccinal HPV.

Nouvelles recommandations de l'OMS

En décembre 2022, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a actualisé ses recommandations relatives au vaccin contre le papillomavirus humain (HPV), soulignant que le schéma vaccinal à dose unique pourrait offrir une efficacité et une durée de protection comparables à un schéma à deux doses. Cette affirmation se fonde sur des essais randomisés évaluant la production d'anticorps ou la clearance de l'HPV. La réduction du nombre de doses pourrait contribuer à augmenter le taux de couverture vaccinale mondial, qui a baissé de 25 % à 15 % entre 2019 et 2021, et à réduire les coûts associés.

La position française sur la vaccination HPV

La SFCPCV rappelle que, pour l'instant, ce schéma à une dose n'est pas encore recommandé en France. La vaccination anti-HPV demeure conseillée et remboursée avec le Gardasil9® pour les personnes âgées de 11 à 14 ans avec deux injections à 6 mois d'intervalle. Un rattrapage vaccinal est également préconisé et remboursé pour les personnes âgées de 15 à 19 ans avec un schéma à trois injections (M0, M2 et M6). Pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH), la vaccination HPV est recommandée et remboursée jusqu'à 26 ans (3 injections à M0, M2 et M6).

Elle rappelle également toute nouvelle vaccination doit être initiée avec le vaccin Gardasil 9® et les vaccins ne sont pas interchangeables. Ainsi, toute vaccination débutée avec le Cervarix® doit être menée à son terme avec le même vaccin.

Le schéma vaccinal classique actuel reste pour l'instant recommandé en France, car il a démontré son efficacité dans la prévention des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus (réduction de 88 % du risque de cancer si le vaccin est administré avant l'âge de 17 ans), ainsi que des lésions anogénitales ou de la sphère ORL chez les hommes et les femmes, sans effet secondaire grave lié à des pathologies auto-immunes, neurologiques, vasculaires ou d'insuffisance ovarienne prématurée.

Vers une amélioration de la couverture vaccinale en France

La couverture vaccinale contre l'HPV en France demeure insuffisante, avec 41,5 % des filles et 8,5 % des garçons ayant reçu deux doses à l'âge de 16 ans. Toutefois, la SFCPCV se montre optimiste quant à l'amélioration de cette couverture grâce à la proposition d'une vaccination systématique contre l'HPV à l'entrée en 5ème. Cette mesure a déjà fait ses preuves dans de nombreux pays d'Europe et dans le reste du monde.